

A.P CleansCars
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Capital : 200 euros
Siège social : 9 F Chemin des Orangers Sainte Clotilde, 97490 Saint-Denis
941 161 333 R.C.S SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25/02/2026

Décision 5

L'Associé unique, par application de l'article L.223-42 du Code de commerce et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre l'activité.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social..

Certifié conforme par M. Alan PAYET, associé unique et Gérant